REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Département de la Marne
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
Référence :	MISSION-ASSIST-VATRY
Date de mise en ligne :	Le jeudi 20 avril 2023 à 10:50:01
Date de clôture :	Le mardi 30 mai 2023 à 12:00:00
Titre :	Mission d'assistance juridique, de conseil et d'accompagnement : modes de gestion de l'Aéroport de Vatry
Descriptif :	Mission d'assistance juridique, de conseil et d'accompagnement : modes de gestion de l'Aéroport de Vatry

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[15/05/2023 à 19:22:32] Bonjour,
S'agissant de la tranche optionnelle 1 consacrée à l'accompagnement dans la mise en œuvre du nouveau mode de gestion, aucune distinction n'est faite dans la DPGF entre les différents modes de gestion qui pourraient être choisis. Or, selon la solution retenue, les prestations d'accompagnement sont de nature différente. Ne faudrait il pas ajouter autant de tranches optionnelles que de grands modes de gestion envisageables? En l'état il est en effet impossible de chiffrer de façon réaliste cette tranche optionnelle.
Bien cordialement,

[17/05/2023 16:15:38] Bonjour,

Suite à une question, vous trouverez la réponse dans le document intitulé "Précisions du 17 mai 2023".

Cordialement.

Questions / Réponses

[10/05/2023 à 19:21:43] Après examen du CCTP et en dépit de l'intitulé du marché qui semble circonscrire la mission à une assistance juridique, il nous semble que la bonne réalisation de la mission implique également des compétences financières et d'exploitation (notamment en termes de ressources humaines) afin de répondre aux attentes de l'acheteur.
Pouvez-vous confirmer que le besoin du département porte sur ces différents aspects ?

[12/05/2023 14:59:46] Bonjour,

Suite à une question, vous trouverez la réponse dans le document intitulé "Précisions du 12 mai 2023".

Cordialement.

[30/04/2023 à 19:42:25] Madame, Monsieur,

La tranche ferme prévoit une partie "autres questions connexes" : Ces demandes complémentaires seront réputées inclues dans l'offre de prix.

Cette clause semble risquée pour le candidat retenu. Dans quelle mesure le maitre d'ouvrage peut il faire valoir cette clause ? Est-il envisageable de circonscrire cette possibilité à x ou y jour(s)/homme afin de le valoriser dans l'offre et ainsi cadrer juridiquement la question ?

Merci de votre retour

[11/05/2023 15:10:48] Bonjour,

Suite à des questions, vous trouverez les réponses dans le document intitulé "Précisions du 11 mai 2023".

Cordialement